



Le chiffre d'affaires des buralistes n'a pas baissé

Rubrique : actualités - Date : mercredi 21 juillet 2004

Sous le titre « Le chiffre d'affaires des buralistes n'a pas baissé en 2003 », Les Echos signale qu'un rapport des députés UMP Yves Bur et Lionel Luca, commandé par Jean Pierre Raffarin suite à la fronde des buralistes, constate que les aides promises dans le cadre du contrat d'avenir ont bien été versées, et dans les temps. Le quotidien ajoute que le rapport, remis aujourd'hui à Christian Jacob, ministre délégué aux petites et moyennes entreprises, souligne que les débiteurs de tabac ont d'ores et déjà reçu 85 millions d'euros entre décembre et mai. Le journal précise que « le plan décidé pour compenser les hausses des prix (&) prévoyait deux aides : une remise compensatoire pour les buralistes ayant enregistré une baisse d'au moins 5% de leur chiffre d'affaires tabac et une remise additionnelle pour l'ensemble des débiteurs ». Le quotidien indique par ailleurs que « les députés se félicitent d'un réel recul du tabagisme en France » et que « jugeant ce phénomène durable, ils encouragent d'ailleurs les pouvoirs publics à continuer de faciliter la diversification des activités des buralistes (partenariats avec La Poste, les administrations&) afin de prendre le relais des subventions gouvernementales d'ici à l'année 2007 ».